



Procès-verbal de la séance de l'Association

Uvrier-St-Léonard 2030

du 10 juin 2017 à 18h00 à l'Auberge du Pont à St-Léonard

La séance débute à 18h15 et compte 10 personnes :

Pierre Schertenleib, Monique Schertenleib, Sandra Cina, Sarah Dujoncquoy, Samuel Dujoncquoy, Stéphane Cheseaux, Brigitte Pfister, Nicolas Pfister, Cédric Tissières, Petra Forny Pannatier.

L'assemblée relève l'importance de créer une association afin d'être reconnue tant au niveau des communes, des institutions (banques, ...) qu'au niveau de la population.

Pierre et Nicolas présente un projet de statuts qui est lu, modifié et accepté à l'unanimité par l'assemblée.

Selon les statuts, le montant de la cotisation est approuvé par l'assemblée qui décide de la laisser libre.

Nicolas Pfister est proposé par l'assemblée pour représenter l'association en tant que président. Il accepte cette fonction.

Cédric Tissières, Brigitte Pfister et Petra Forny Pannatier le secondent dans sa fonction en qualité de membre de comité.

La création du comité permettra également l'ouverture d'un compte bancaire pour le versement entre autres des cotisations, don, soutien, la « réserve » du pain que j'aime.

Nicolas Pfister explique le fonctionnement de la Dropbox. Il indique que tout un chacun peut enregistrer ses documents/fichiers/photos/compte-rendu de l'avancée des projets. Ces documents sont visibles et modifiables par l'ensemble des membres. Les versions précédentes peuvent être récupérées en tout temps. Actuellement, seul Nicolas Pfister peut donner l'accès à un nouveau membre. Cette fonction pourrait, si nécessaire, être étendue à une autre personne ou à l'ensemble des membres.

Nicolas nous a présenté le site internet de l'association actuellement en cours de construction : www.uvriestleonard2030.ch. Il met tout en œuvre pour qu'il soit rapidement en ligne car il est un moyen de communication et d'information important.

Un tour de table sur l'avancée des projets est effectué.

Petra informe que l'équipe de projet « covoiturage » s'est rencontrée jeudi dernier. Beaucoup d'idées émanent de cette 1^{ère} rencontre : 2 types de covoiturage devraient voir le jour d'ici septembre/octobre 2017. Le groupe a rapidement buté sur la problématique de l'informatique. Hervé Lang est chargé de prendre contact avec Nicolas pour définir ce qui est réalisable. Pour la prochaine séance du 27 juillet, Maude Hallenbarter et Petra se chargeront d'établir une charte de

covoiturage à mettre en ligne. Chacun a la possibilité de présenter son idée de logo qui sera validé lors de cette rencontre. Le succès de ce projet dépendra d'une bonne communication avec la population d'Uvrier et St-Léonard. N'ayant pas d'entrée de fonds pour imprimer des flyers, Loïc Laffargue suggère que l'association puisse participer à la Fête d'Uvrier (organisée par le CAU) et présenter ses projets, notamment le covoiturage.

Brigitte se charge de proposer la participation de l'association auprès de la présidente du CAU, Bernadette Beytrison.

Nicolas informe que l'équipe de projet « point de livraison », renommée temporairement « pain que j'aime », s'est rencontrée en mai. La livraison de pain est effective depuis le 23 mai. Les commandes de pain peuvent être passées via l'adresse e-mail painquejaime@uvrierstleonard2030.ch jusqu'à vendredi midi. Ils sont ensuite livrés dans la boîte aux lettres le mardi suivant.

Sarah, Samuel et Sandra n'étaient pas au courant, n'ayant pas Whatsapp (ou vu Facebook).

Nicolas encourage chacun des membres à prendre l'initiative de fixer une rencontre avec les personnes inscrites aux projets pour qu'elles débutent.

Stéphane Cheseaux, agriculteur sur St-Léonard s'est présenté à l'assemblée. Il possède des vignes Divico (cépage résistant aux maladies) sur St-Léonard et proposera des jus de fruits et du vin sans pesticides. Il a fait part de son bras de fer (réussi, Bravo à lui !) avec la commune concernant l'épandage de pesticides par hélicoptère.

Afin d'éviter que chaque équipe de projet n'arrive individuellement avec des revendications à la commune, Nicolas propose qu'un porte-parole de chaque projet formule ses revendications et informe sur l'avancée de leur projet à l'équipe « pilote » soit lors d'une séance périodique, soit par e-mail à un membre de l'équipe projet. La date de cette 1^{ère} réunion aura lieu cet été et sera communiqué par e-mail. La séance est close à 20h00.

L'association invitera la commune pour dire qui elle est et pourquoi elle a été créée. Elle présentera ses projets avec ses différentes revendications.

La séance clôt à 20h00.

Uvrier, le 11 juin 2017

Le procès-verbal a été établi par Petra
